



Comité du Cantal de Judo

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE JUDO COLLÈGE JULES FERRY – AURILLAC

Dossier de présentation
Rentrée 2021

LE MOT DES ÉLUS

La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Judo et le Comité du Cantal de Judo sont heureux de te remettre ce dossier de présentation sur la **Section Sportive Scolaire Judo** du Collège Jules Ferry d'Aurillac.

Cette structure en place depuis septembre 1999 est le résultat d'un partenariat entre la F.F.J.D.A. et le Ministère de l'Education Nationale. Elle a pour objectif de t'aider à poursuivre ta pratique sportive dans un souci de progression tout en recevant une formation scolaire dans les meilleures conditions.

Souhaitant la progression constante et la réussite de notre Ligue et de ses comités, des clubs et de leurs licenciés, nous attachons à la Section Sportive Scolaire Judo et à son développement, le plus grand intérêt. Pour cela, le Cadre Technique Fédéral, le coordonnateur et les élus fédéraux, se tiennent à ta disposition, à celle de ton professeur et de tes parents, pour plus d'informations.

Alors, si tu es intéressé(e), ne perds pas de temps, lis attentivement ce document et contacte nous. Nous te transmettrons si nécessaire une fiche de candidature.

Bien sportivement et à bientôt peut être dans notre structure.

Romain JAMMET
Président

Dominique BERNA
Présidente

Comité du Cantal de Judo
Maison des Sports
130 avenue du Général Leclerc
15000 AURILLAC
contact@judocantal.com
www.judocantal.com

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Judo
Maison du Judo
12 rue Saint Théodore
69003 LYON
ligue@aurajudo.com
www.aurajudo.com

PRÉSENTATION

Objectifs généraux

- **Concilier réussite scolaire et pratique assidue du judo**
- Encourager la participation à la vie associative des clubs (arbitrage, encadrement, organisation de compétitions, enseignement)
- Permettre l'accès à un niveau supérieur d'opposition et de compétition

Objectifs dans l'entraînement

- Apprentissage et perfectionnement technique en Ne-waza et Nage-waza :
 - Habiletés techniques fondamentales, équilibre, coordination motrice
 - Perfectionnement technique et tactique général et individualisé
 - Arbitrage, Kata, Jujitsu
- Développement des qualités physiques et mentales :
 - Préparation physique généralisée

**La Section Sportive Judo est une structure complémentaire,
qui n'a pas pour vocation de se substituer au club.**

Conditions d'entrée à la Section Sportive Scolaire Judo

- Etre né(e) en 2009 minimum
- Etre ceinture orange minimum
- Sur le plan sportif, les qualités requises sont définies par les résultats sportifs, la motivation, la capacité à s'investir et à progresser
- Réussir les épreuves de sélection
- Avoir un bon dossier scolaire : sérieux et motivation dans le travail
- Avoir un comportement non perturbateur

**Les judokas conserveront des liens importants avec leur professeur
et effectueront au moins un entraînement hebdomadaire dans leur club.**

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

Hébergement et restauration

Possibilité d'internat, de demi-pension ou d'externat au collège Jules Ferry d'Aurillac.

Scolarité

- Niveau de classes concernées : 6^e, 5^e, 4^e et 3^e
- Aménagement des emplois du temps et horaires scolaires en fonction des entraînements sportifs
- Possibilité de classes bilangues
- Travail en liaison avec les enseignants de l'établissement scolaire
- Acceptation et respect du règlement intérieur de l'établissement

Entraînement et préparation

Deux entraînements obligatoires au collège (lundi et jeudi de 15h30 à 17h00) et au moins une fois par semaine en club.

Lieu : Dojo du Collège Jules Ferry d'Aurillac.

Suivi médical

- Le médecin scolaire
- Une visite médicale complète chaque année au Centre Médico Sportif

Encadrement sportif

- Jérôme ANGELVY, BEES 1^{er} degré, 3^e dan, professeur d'E.P.S.
- Jean-Pierre ANGELVY, BEES 1^{er} degré, 5^e dan.

Secrétariat

Collège Jules Ferry d'Aurillac

7 rue Jules Ferry

15000 Aurillac

☎ 04.71.48.40.40

✉ ce.0150647X@ac-clermont.fr

Autorité administrative

Monsieur Nicolas PRUNET, (Principal du collège Jules Ferry d'Aurillac).